

Hygiène scolaire.

Une grande partie du rapport est consacrée à l'hygiène scolaire, et est abondamment illustrée. Le Secrétaire du Conseil a fait précéder ce chapitre de remarques très judicieuses. Un grand nombre d'écoles sont défectueuses au point de vue hygiénique, et sont mauvaises pour la santé des enfants. Cela dépend, dit-il, de ce que toute initiative est laissée aux commissions scolaires, qui souvent sont opposées à toutes réformes, et qui toujours cherchent avant tout à ménager l'argent et à diminuer les taxes. Ces commissions, lorsqu'elles veulent échapper à l'autorité du Département de l'Instruction Publique, n'ont qu'à renoncer à la subvention du gouvernement, et elles administrent alors leurs écoles comme elles l'entendent. Ce fait se répète assez souvent et est de nature à nuire à l'uniformité du contrôle scolaire. Aussi le Dr Pelletier demande que le Département de l'Instruction Publique ait le pouvoir, pour le bien général de la population, "d'ordonner directement, aux frais de la commission scolaire intéressée, toute construction ou réparation devenue nécessaire pour que telle ou telle école soit mise dans les conditions voulues par les règlements édictés par le département." Ce contrôle nous paraîtrait assez juste, et de nature à améliorer l'état déplorable dans lequel certaines commissions scolaires maintiennent volontairement leurs écoles.

Champs d'épuration.

Nous attendions avec impatience des nouvelles du champ d'épuration du quartier St-Denis. Malheureusement ce champ d'épuration ne fonctionne pas encore, la ville n'ayant pas encore terminé la construction des canaux qui doivent raccorder ce champ d'épuration à son réseau d'égouts, de sorte qu'on ne peut encore juger des résultats que donnera la nouvelle méthode. Un point à signaler, c'est que les frais d'installation ont coûté \$6,000 pour l'achat du terrain, \$17,000 pour l'établissement du champ d'épuration et \$70,000 pour la construction d'un collecteur de $2\frac{1}{2}$ milles de longueur, soit en tout \$93,000, alors que pour établir une canalisation d'égouts jusqu'au St-Laurent ou jusqu'à la rivière des Prairies, il aurait fallu \$375,000. Ce champ d'épuration est donc une grande économie, d'autant plus qu'il pourra être mis en culture et donner par lui-même des revenus. Reste à prouver son efficacité. Sur ce sujet, le Secrétaire du Conseil n'a aucun doute, car, dit-il, "l'expérience faite au Collège St-Laurent a démontré la possibilité des champs d'épuration dans nos climats." Si cette nouvelle tentative, faite sur une plus grande échelle, réussit aussi bien que la première, la ville de Montréal aura un moyen économique et efficace d'assurer son drainage sans polluer le fleuve.

Progrès de l'hygiène au Canada.

Il est évident comme nous le disions au début de cet article, que l'hygiène fait de grands progrès dans notre province, et que le Conseil d'Hygiène y est pour beaucoup. Le fait a même été reconnu à